



Les élections communales à Charleroi (1921-2018). Note de synthèse

Pascal Delwit

Centre d'étude de la vie politique
Université libre de Bruxelles (ULB)

1 L'avènement de la plus grande ville de Wallonie

En 1976, Charleroi connaît ses premières élections communales dans son format fusionné. C'est peu de dire que dans l'espace carolorégien, la fusion telle que proposée par le gouvernement, associant les sociaux chrétiens, les libéraux et le Rassemblement wallon fut contestée¹.

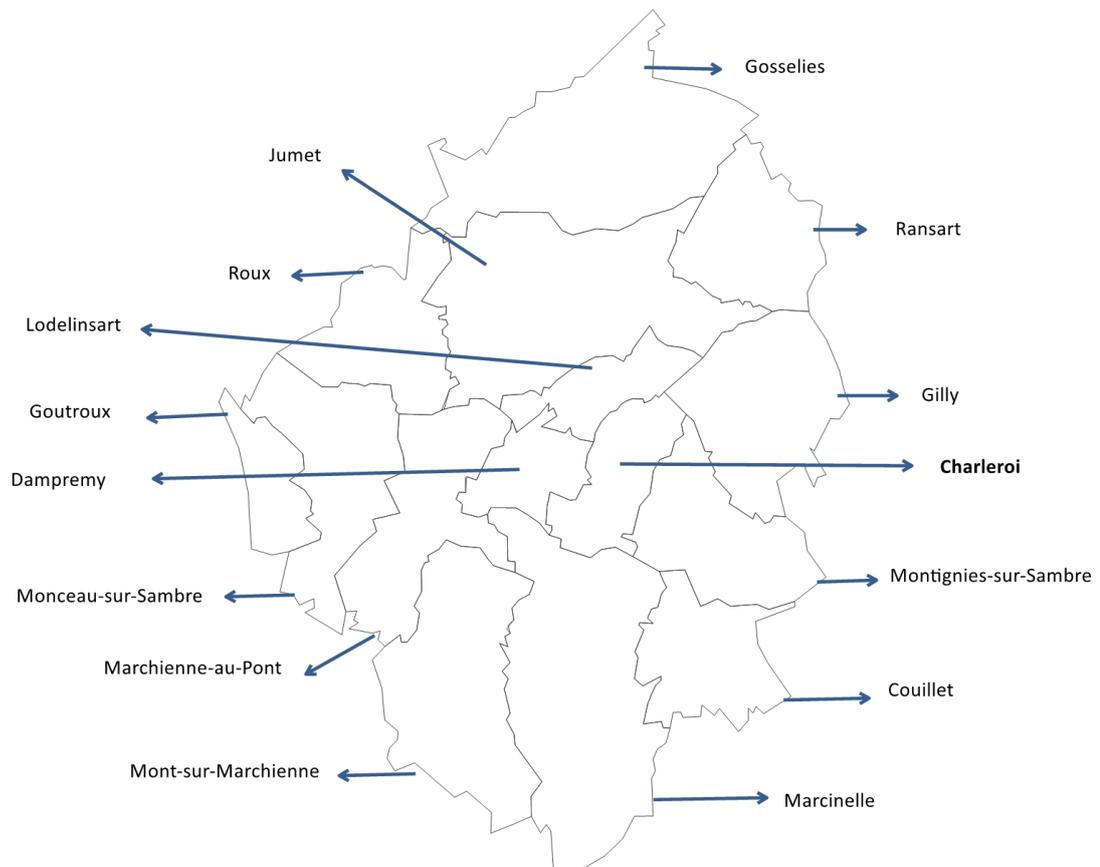
D'aucuns prônaient l'érection d'un 'Grand Charleroi'. Autour de la commune de Charleroi seraient rassemblées 23 communes : Bouffioulx, Châtelet, Châtelineau, Couillet, Dampremy, Jumet, Gilly, Gosselies, Goutroux, Jamioulx, Landelies, Lodelinsart, Loverval, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Montigny-le-Tilleul, Montignies-sur-Sambre, Presles, Ransart et Roux.

Très opposé au projet gouvernemental, le Parti socialiste belge (PSB-BSP) prône l'établissement d'une agglomération de seize communes : Châtelineau, Charleroi, Couillet, Courcelles, Dampremy, Lodelinsart, Gilly, Jumet, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Montignies-le-Tilleul, Montignies-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Ransart et Roux.

In fine, c'est bien la ligne gouvernementale qui prévaut, la grosse commune ouvrière de Châtelineau est intégrée à la nouvelle entité de Châtelet, et Charleroi fusionne avec quatorze communes : Couillet, Dampremy, Jumet, Gilly, Gosselies, Goutroux, Lodelinsart, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Montignies-sur-Sambre, Ransart et Roux (Figure 1).

¹ Christian Joosten, « De la confusion à la fusion. Petit historique de la naissance du Charleroi d'aujourd'hui », *Charleroi Archives*, mars 2020, n°6 ; Émile Henry, « La fusion à Charleroi », *Res Publica* 1982, 24(3-4), pp. 659-666.

Figure 1 Carte de Charleroi et les communes qui fusionneront avec elles



D'un point de vue démographique, il n'y a pas véritablement de territoire dominant dans le processus. Charleroi est alors une commune au format contenu. La ville compte à ce moment 23.600 habitants, soit un peu moins que le nombre observé au début du XX^e siècle (Tableau 1). Dans le temps, sa population n'a pas considérablement évolué.

Ce format est alors le même que celui de la commune de Gilly et est inférieur au nombre d'habitants résidant à Jumet et Marcinelle. À l'exception de Goutroux, commune à part entière depuis 1900, aucune commune n'est un petit poucet par rapport à Charleroi pré-fusion.

Tableau 1. Évolution de la population à Charleroi et dans les communes qui fusionneront avec elle

	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1947	1961	1970
Charleroi	16.372	20.668	24.460	28.177	25.146	28.640	25.894	26.175	23.689
Couillet	7.142	8.326	9.872	11.176	11.913	12.831	12.931	14.424	13.284
Dampremy	7.895	8.941	10.867	12.595	12.994	13.373	11.678	10.242	9.185
Gilly	17.716	20.449	22.604	24.211	24.465	26.094	24.271	23.858	23.241
Gosselies	8.268	9.118	9.614	9.939	9.615	9.851	10.018	11.010	10.724
Goutroux			1.089	1.321	1.305	1.415	1.676	2.564	3.157
Jumet	29.797	23.927	25.937	27.956	28.370	29.819	28.569	28.713	28.029
Lodelinsart	6.622	7.629	8.621	10.003	10.624	11.220	10.759	11.118	10.528
Marchienne-au-Pont	12.153	15.157	18.938	21.635	21.898	23.678	21.351	19.446	18.203
Marcinelle	9.238	11.187	14.164	17.939	19.771	21.358	23.091	25.090	27.228
Monceau-sur-Sambre	6.306	7.151	8.308	8.882	8.986	9.698	9.715	10.501	10.216
Mont-sur-Marchienne	6.432	6.752	8.046	9.180	10.298	10.901	11.063	13.894	14.762
Montignies-sur-Sambre	13.326	15.479	18.496	21.748	23.117	25.177	23.064	24.143	23.572
Ransart	5.502	6.748	8.314	9.412	9.501	10.223	10.066	10.188	10.016
Roux	7.515	8.430	9.493	10.062	10.234	10.683	9.591	10.625	10.526

Avec la fusion, la « nouvelle » commune de Charleroi atteint un format alors inédit en Wallonie : plus de 200.000 résidents. Tendanciellement, la population a décliné mais ce déclin s'est interrompu une quinzaine d'années plus tôt (Tableau 2).

Tableau 2. Évolution de la population à Charleroi depuis la fusion

1980	221.911
1990	208.938
2000	200.827
2011	204.150
2023	204.322

Au moment de la fusion, l'ancienne commune de Charleroi ne représente donc que 10% de la population de la « nouvelle » ville de Charleroi (Tableau 3).

Tableau 3. Proportion de la population dans la commune carolorégienne fusionnée (En pourcentage)

Charleroi	10,0
Couillet	5,6
Dampremy	3,9
Gilly	9,8
Gosselies	4,5
Goutroux	1,3
Jumet	11,9
Lodelinsart	4,5
Marchienne-au-Pont	7,7
Marcinelle	11,5
Monceau-sur-Sambre	4,3
Mont-sur-Marchienne	6,2
Montignies-sur-Sambre	10,0
Ransart	4,2
Roux	4,5

2. Vie politique et électorale à Charleroi au XX^e siècle

Avant la fusion des communes, il y a, schématiquement, deux mondes dans ce qui constitue aujourd'hui la ville de Charleroi :

- il y a la commune de Charleroi et, dans une certaine mesure, de Gosselies, où résident les élites et les classes moyennes salariées et non salariées.
- Il y a le monde de la mine, de la sidérurgie, de la métallurgie et de la verrerie, où réside la classe ouvrière autour de la commune de Charleroi.

D'un point de vue électoral et politique, cette forte dichotomie se traduit électoralement et politiquement. Les libéraux et les catholiques décrochent leurs meilleures performances électorales à Charleroi et Gosselies, où aucun des trois grands partis historiques n'est dominant.

De 1921 à 1970, le Parti libéral (PL-LP) puis le Parti de la liberté et du progrès (PLP-PVV) se situe à un étiage moyen de 30% à Charleroi ; occasionnellement, légèrement au-dessus (1932, 1958, 1964), de temps en temps en deçà (1946, 1952, Tableau 4).

Tableau 4. Évolution des résultats électoraux à Charleroi avant la fusion

	PSC-CVP	PSB-BSP	PL-LP	PCB-KPB	Rex	Front Wallon	RW
1921	26,0	44,8	29,3				
1926	32,6	37,3	30,2				
1932	24,4	33,6	32,6	9,4			
1938	18,9	30,2	31,5	8,3	11,2		
1946	32,1	30,9	22,4	14,6			
1952	24,4	40,9	25,9	5,9			
1958	29,4	36,0	31,6	3,0			
1964	24,5	27,1	33,7	5,7		7,3	
1970	18,5	21,6	29,0	2,7			23,0

À Gosselies, les libéraux atteignent aussi le cap de 20% lors de certains scrutins communaux. Mais dans les treize autres communes, l'influence libérale est contenue, sinon faible voire inexistante. Il est régulier que le PL puis le PLP ne soumette pas de liste et, déjà avant le réaligement conservateur des libéraux en 1961², il n'est pas rare que libéraux et catholiques fassent cause commune pour exister ou tenter de faire mordre la poussière aux socialistes (Tableau 5).

Tableau 5. Évolution des performances des libéraux à Charleroi et ses communes périphériques (1926, 1946, 1970)

	1926		1946		1970	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Charleroi	30,2	6	22,4	4	29,0	7
Couillet	*14,6	2			7,0	0
Dampremy	***15,1	2				
Gilly	*11,8	2			6,6	0
Gosselies	20,5	2	20,3	2	**7,0	1
Goutroux						
Jumet	19,0	3	8,8	1	7,0	0
Lodelinsart	14,9	1	11,7	1	12,2	1
Marchienne-au-Pont	14,2	2	7,8	0	**11,4	2
Marcinelle	19,7	2	10,8	1	6,1	0
Monceau-sur-Sambre	*17,7	2			*6,7	1
Mont-sur-Marchienne	9,7	0	10,3	1		
Montignies-sur-Sambre	*11,5	0	7,5	0		
Ransart	3,8	1			9,9	1
Roux	13,2	1	6,9	0		
		26		10		13

* Estimation : Cartel social-chrétien-libéral ; **en 1970 avec les sociaux chrétien et le Rassemblement wallon à Gosselies et Marchienne-au-Pont ; *** Estimation : la liste est un cartel socialiste-libéral.

² Pascal Delwit, « Naissance et transformations du libéralisme politique en Belgique (1830-2016) », in Pascal Delwit (Ed.), *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, pp. 17-65.

Politiquement, il y a donc deux configurations pour la famille libérale : une incarnation forte à Charleroi et une évanescence ailleurs. À Charleroi, le bourgmestre est libéral de 1921 à la fusion. Trois d'entre eux ont principalement incarné la fonction : Joseph Tirou, Gérard-Octave Pinkers et Claude Hubeaux. Les libéraux sont en coalition tantôt avec les catholiques, tantôt avec les socialistes. Ailleurs, les libéraux ne décrochent que très exceptionnellement la mairie : Pierre-Joseph Heureux en 1939 à Roux, Émile Sterck (1936-1938) et Jean Joseph Vanherck, en 1939 et 1947 à Gosselies, et Arthur Dandoy à Dampremy en 1921 et 1926 (Annexe 1).

Dans le monde du catholicisme politique, l'unité est initialement très difficile à atteindre. Il s'y est développée une démocratie chrétienne consistante fortement influencée par la figure d'Élie Baussart³. Elle touche une partie du monde ouvrier qu'elle détourne du socialisme mais les relations avec caciques de l'Union catholique (UCB-KVB) sont souvent très complexes. Il n'est pas rare qu'il y ait l'une ou l'autre liste dissidente. Pendant près de 40 ans, les catholiques ont une implantation consistante à Charleroi-ville, où ils décrochent entre 20 et 30% des suffrages et font parfois partie du collège avec les libéraux.

Dans les communes ouvrières qui entourent Charleroi, l'étiage électoral des catholiques puis des sociaux chrétiens est tendanciellement moindre, à l'exception de Gosselies. Dans le temps, il se situe régulièrement autour de 20 à 25% des suffrages (Tableau 6).

Tableau 6. Évolution des performances des sociaux chrétiens à Charleroi et ses communes périphériques (1926, 1946, 1970)

	1926				1946		1970	
	%	Sièges	Liste démocrate chrétienne		%	Sièges	%	Sièges
			%	Sièges				
Charleroi	32,6	6			32,1	7	18,5	4
Couillet	*21,9	3	10,5	0	24,8	4	11,6	1
Dampremy	39,4	3			19,7	2	5,3	0
Gilly	*29,5	5			26,2	5	13,5	2
Gosselies	37,9	4			34,5	4	**14,0	2
Goutroux	40,6	3			20,4	1	15,6	1
Jumet	26,9	6			24,2	5	11,7	2
Lodelinsart	27,6	4			20,5	2	9,6	1
Marchienne-au-Pont	17,3	3	8,2	1	17,0	3	**17,1	3
Marcinelle	32,2	5			24,7	4	16,8	3
Monceau-sur-Sambre	*35,4	4			28,8	3	15,2	0
Mont-sur-Marchienne	48,1	7			25,3	3	*20,0	2
Montignies-sur-Sambre	*34,5	5			27,2	6	18,0	3
Ransart	25,0	2			25,9	3	13,0	1
Roux	26,5	3			24,7	3	12,9	1

* Estimation : Cartel social-chrétien-libéral ; **en 1970 avec les libéraux et le Rassemblement wallon à Gosselies et Marchienne-au-Pont.

³ Jean Neuville, *Adieu à la démocratie chrétienne ? Elie Baussart et le Mouvement ouvrier*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière, 1973.

Politiquement, l'Union puis le Parti catholique social et, après la deuxième guerre mondiale, le Parti social chrétien (PSC-CVP) n'ont qu'une influence limitée. La famille sociale chrétienne ne décroche que très exceptionnellement des maïorats. Gustave Liart est bourgmestre trois ans de Roux (1933-1936), Léon Malghem est bourgmestre de Monceau-sur-Sambre de 1927 à 1938 et Jean-Baptiste Allard est bourgmestre de Mont-sur-Marchienne de 1927 à 1932. Enfin, il faut épingler le cas d'Ernest Drion du Chapois, bourgmestre de Gosselies de 1921 à 1938. Noblesse oblige, ce dernier a été désigné en marge de la majorité socialiste-libérale en 1921.

La famille politique dominante, occasionnellement hégémonique, dans les communes qui ceinturent Charleroi, est le Parti ouvrier belge (POB-BWP) puis le PSB-BSP. Dès avant la réforme de la loi électorale communale, le POB-BWP, avait percé dans le bassin de Charleroi. Après la première guerre mondiale, son implantation dans ce bassin et ses communes est exceptionnelle. Le POB puis le PSB décrochent des résultats impressionnants et le pilier socialiste est le protagoniste principal, parfois exclusif, de l'animation politique, sociale et culturelle dans ces communes. Les socialistes recueillent régulièrement près de 50% des suffrages et de très nombreuses majorités absolues. Lors du dernier scrutin local avant la fusion des communes, le Parti socialiste belge dépasse 50% des suffrages dans dix des quatorze commune concernées (Tableau 7).

Tableau 7. Évolution des performances des socialistes à Charleroi et ses communes périphériques (1926, 1946, 1970)

	1926				1946		1970	
	%	Sièges	Dissidence du PSB		%	Sièges	%	Sièges
			%	Sièges				
Charleroi	37,3	7			30,9	6	21,6	5
Couillet	53,0	8			57,4	6	51,8	10
Dampremy	*45,4	6			43,6	7	49,2	9
Gilly	49,3	9			54,1	12	58,1	15
Gosselies	41,7	5			35,3	5	56,1	10
Goutroux	59,4	6			39,5	4	84,4	12
Jumet	39,2	9			44,1	9	35,6	9
Lodelinsart	41,7	6	15,7	2	47,2	8	54,0	10
Marchienne-au-Pont	52,1	11			43,8	9	52,7	10
Marcinelle	44,7	8			48,5	10	52,4	14
Monceau-sur-Sambre	46,9	5			37,2	5	52,0	9
Mont-sur-Marchienne	42,2	6			51,2	8	48,1	8
Montignies-sur-Sambre	50,2	9			37,7	9	52,2	11
Ransart	60,7	8			49,4	7	61,6	12
Roux	47,8	8			30,6	4	36,1	7
		111	2			109		151

* Estimation : la liste est un cartel socialiste-libéral.

Bien évidemment, cette emprise électorale et sociétale se traduit politiquement. Si la famille socialiste ne conquiert jamais le maïorat de Charleroi avant la fusion des communes, il en va tout autrement des communes qui fusionneront avec elle.

Dans huit communes, le bourgmestre est socialiste tout au long de la période : à Couillet, Gilly, Goutroux, Lodelinsart, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Montignies-sur-Sambre et Ransart. La majorité absolue est la norme. Et dans les autres communes, le bourgmestre est le plus souvent socialiste (Annexe 1).

C'est donc peu de dire que le paysage des communes carolorégiennes est marqué par des figures socialistes qui ont exercé un maïorat au très long cours : Eugène Van Walleghe à Couillet, Joseph Gailly à Gilly, Gaston Hercot à Lodelinsart, Émile Dutilleul à Mont-sur-Marchienne, Victorien Yernaux à Montignies sur-Sambre ou Martial Hiersoux à Roux pour ne citer que quelques exemples (Annexe 1).

Nous l'avons épinglé, dans le monde ouvrier, les socialistes ne rencontrent comme concurrence qu'une implantation – limitée – de personnalités et courants démocrates chrétiens. Petit à petit, ils font aussi face à l'émergence du Parti communiste de Belgique (PCB-KPB). Dès les élections de 1926, le PCB soumet quelques listes et décroche quelques élus. Dans le temps, l'implantation communiste se solidifie jusqu'au scrutin de 1952. Le PCB atteint son résultat le plus probant lors de l'élection communale de novembre 1946. Il présente alors des candidatures dans toutes les communes et enlève pas moins de 44 sièges (Tableau 8).

Tableau 8. Évolution des performances des communistes à Charleroi (1926, 1946, 1970)

	1926		1946		1970	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Charleroi			14,6	2	2,7	0
Couillet			17,8	3	4,0	0
Dampremy			25,6	3	9,3	1
Gilly	9,3	1	13,3	2	2,4	0
Gosselies			10,0	0	2,2	0
Goutroux			40,1	4		
Jumet	11,3	1	22,9	4	4,1	0
Lodelinsart			20,7	2	3,9	0
Marchienne-au-Pont	8,1	0	24,4	5	7,3	0
Marcinelle	3,4	0	16,0	2	4,2	0
Monceau-sur-Sambre			23,7	3		
Mont-sur-Marchienne			13,2	1	1,9	0
Montignies-sur-Sambre			27,6	4		
Ransart			24,7	3	2,5	0
Roux	12,5	1	37,8	6	30,3	5

Dans l'espace carolorégien, le Parti communiste bénéficie assez rapidement de l'aura d'une personnalité, Henri Glineur ; en particulier dans la commune de Roux. Après le scrutin de 1946, Henri Glineur est même désigné bourgmestre de la commune. Mais sur une thématique de fiscalité locale, Edgar Lalmand, le Secrétaire général du PCB, le force à démissionner en 1950⁴. C'est contre la volonté de Glineur mais ce dernier se soumet. Glineur rejoindra la dissidence maoïste en 1960 mais sans grand succès. Quant au Parti communiste, si son ancrage reste certain dans l'espace de Charleroi, il ne s'approchera plus des rives électorales et politiques qu'il avait atteintes en 1946.

Hors ces quatre familles politiques, certains acteurs ont ponctuellement soumis des listes dans l'espace carolorégien. Aux élections communales de 1938, après sa percée de 1936, Rex présente certaines listes. Le parti d'extrême droite n'obtient qu'un relatif succès dans la commune de Charleroi : 11,2% et un siège (Tableau 9). Dans les communes ouvrières, Rex fait au mieux de la figuration.

Tableau 9. Résultats électoraux de Rex aux élections communales de 1938

	%	Sièges
Charleroi	11,2	1
Couillet		
Dampremy		
Gilly	3,1	0
Gosselies		
Goutroux		
Jumet		
Lodelinsart	4,1	0
Marchienne-au-Pont	3,6	0
Marcinelle	7,4	0
Monceau-sur-Sambre		
Mont-sur-Marchienne		
Montignies-sur-Sambre	7,4	0
Ransart	3,7	0
Roux		

Aux élections communales de 1964 et de 1970, les listes wallonnes diversifient l'offre électorale. Charleroi est le lieu de naissance du Front wallon pour l'unité et la liberté de la Wallonie, porté sur les fonts baptismaux par Robert Moreau.

Issu du monde socialiste, Moreau est une personnalité influente. Le Front wallon fusionnera avec le Parti wallon des travailleurs (PWT) en 1965 pour fonder le Parti wallon (PW)⁵, lequel s'élargira en 1968 et devient le Rassemblement wallon (RW).

En 1964, le Front wallon soumet une liste dans quatre communes et obtient un succès d'estime certain, en particulier à Jumet où il décroche six sièges et prend part à la majorité communale.

⁴ Pascal Delwit, « The Communist Party of Belgium and the municipal elections of 24 November 1946: a deceptive breakthrough », *Journal of Belgian History*, 2024, LIV (1), pp. 78-108.

⁵ « Le Parti Wallon (P.W.) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1967, 367, pp. 1-18.

Six ans plus tard, le RW est présent seul ou en cartel dans huit localités. Sa percée est indéniable et le parti atteint même 23% à Charleroi et 41,6% à Jumet (Tableau 10). Le Parti socialiste s’y retrouve, fait notable, dans l’opposition.

Tableau 10. Résultats électoraux du Front wallon et du RW aux élections communales de 1938

	Front wallon		RW	
	%	Sièges	%	Sièges
Charleroi	7,3	0	23,0	5
Couillet			25,5	4
Dampremy				
Gilly			12,9	2
Gosselies			*22,9	4
Goutroux				
Jumet	28,8	6	41,6	10
Lodelinsart				
Marchienne-au-Pont	16,3	2	*11,4	2
Marcinelle			20,5	4
Monceau-sur-Sambre				
Mont-sur-Marchienne			23,3	3
Montignies-sur-Sambre	12,5	1		

* Score estimé : en alliance avec les libéraux et les sociaux chrétiens.

3. Vie électorale et politique dans la commune fusionnée de Charleroi

Les premières élections de la commune fusionnée de Charleroi dévoilent le caractère dominant du PSB. Le Parti socialiste enlève près de 50% des suffrages et une confortable majorité absolue. Lucien Harmegnies devient le premier bourgmestre de la première ville de Wallonie.

Le scrutin corrobore aussi l’influence électorale modeste des libéraux et le déclin tendanciel des sociaux chrétiens. Le deuxième parti de la ville est d’ailleurs le Rassemblement wallon, pourtant engagé dans une tourmente. Enfin, le Parti communiste confirme son érosion. Il ne décroche que 4,4% des suffrages et un siège.

Pendant une trentaine d’années, ces traits se durcissent ou se confirment. Sous la houlette de sa nouvelle figure de proue, Jean-Claude Van Cauwenberghe, le PS devient littéralement hégémonique. En 1988, il enlève 63,8% des voix et 37 sièges et jusqu’aux élections de 2000, le PS décroche plus de 50% des suffrages (Tableau 11).

Pour sa part, le catholicisme politique continue de s’éroder. Certes Philippe Maystadt enlève des scores non négligeables à l’échelle nationale mais lors des scrutins locaux, un affaissement des performances continue à s’affirmer. Quant au Parti communiste, il s’évapore et perd son dernier élu direct en 1988. À partir de 1994, des candidats communistes figureront systématiquement sur les listes écologistes, en profitant pour faire élire un conseiller communal

de 1994 à 2018 (Jacques Coupez puis Malika El Bourezgui). Enfin, le Rassemblement wallon disparaît de la carte politique. Pour leur part, les libéraux restent à un étiage modeste mais légèrement supérieur à celui du scrutin de 1976 : entre 11 et 15%.

Dans cette séquence, deux nouveaux venus s'intègrent à la compétition. Ecolo présente des candidats dès les élections communales de 1982 et emporte d'emblée deux élus. Mais dans le temps, les verts ont du mal à accroître leur implantation et leur résultat dans cet espace qui leur est peu favorable sociologiquement. Il faut enfin mentionner l'extrême droite. Si le résultat du Front national (FN) est insignifiant en 1988, il n'en est rien six ans plus tard : le FN glane 10,5% des suffrages et cinq sièges. Le Front national aura du mal à pérenniser ses positions mais il a frayé la voie pour les listes de droite radicale par la suite. Certes souvent éparpillée, l'offre et le score cumulé des droites radicales à Charleroi se sont eux pérennisés.

Tableau 11. Évolution des résultats aux élections communales de Charleroi de 1982 à 2018 (en pourcentage)

	1976	1982	1988	1994	2000	2006	2012	2018
PS	49,1	53,3	63,8	54,0	51,4	38,4	47,7	41,3
MR	10,9	16,0	11,7	11,4	16,1	24,6	16,3	11,2
Engagés	15,3	11,2	12,4	11,6	9,6	11,4	10,6	7,6
PCB	4,4	3,8	2,4	1,2				
Ecolo		6,0	7,6	6,3	11,4	8,1	7,4	7,4
PTB	0,3	0,2	0,4	1,3	1,3	2,1	5,8	15,7
DéFI								5,2
PP								4,5
RW	19,2							
Wallon		4,5						
FN			0,4	10,5	6,9	9,5	3,4	

Dans une certaine mesure, le scrutin de 2006 ouvre une configuration nouvelle : en pleine tourmente autour de la société *La Carolorégienne*, le Parti socialiste encourt un très sévère échec électoral – 38,4% – et perd sa majorité absolue (Tableau 12). En parallèle, les libéraux atteignent un score plafond : 24,6%. Pour la première fois, une coalition gouverne la ville et le bourgmestre n'est plus socialiste : Jean-Jacques Viseur (cdH) préside à ses destinées. Certes, le scrutin de 2012 est une élection de 'correction' et le PS reprend clairement la main sous le leadership de Paul Magnette. Mais il gouverne néanmoins en coalition. Et en 2018, le PS revient à un étiage plus modeste : 41,3% des suffrages.

Depuis, la principale dynamique nouvelle qui se donne à voir est la progression du Parti du travail de Belgique (PTB-PVDA). Ce n'est pas un nouveau parti. Dès 1976, il présente une liste sous le label Tout le pouvoir aux ouvriers (TPO). Pendant très longtemps, l'influence du PTB est modeste à Charleroi, d'autant que l'essentiel de ses cadres sont flamands. Mais après un premier bond significatif en 2012, le Parti du travail s'impose comme deuxième parti de la ville en 2018 et comme un concurrent sérieux pour le PS.

Tableau 12. Évolution des résultats aux élections communales de Charleroi de 1982 à 2018 (en sièges)

	1976	1982	1988	1994	2000	2006	2012	2018
PS	27	32	37	32	30	23	30	26
MR	5	9	5	6	8	14	9	6
Engagés	8	6	6	6	4	6	6	4
PCB	1	1	0	0				
Ecolo		2	3	2	6	4	3	3
PTB	0	0		0	0	0	2	9
DéFI								2
PP								1
RW	10							
Wallon		1						
FN			0	5	3	4	1	

4. Perspectives contemporaines

Depuis le dernier scrutin communal de 2018, six élections sont intervenues à Charleroi : les scrutins fédéral, régional et européen de 2019 et 2024.

Le dernier en date offre, bien sûr, le plus d'indication pour le scrutin communal de 2024. Mais, il importe de mentionner que les dynamiques à l'œuvre à un scrutin régional, fédéral et européen diffèrent partiellement de celles d'un scrutin local. Qui plus est, l'électorat n'est pas entièrement le même. Aux élections fédérales, le score comprend le vote des Belges de l'étranger et aux élections communales, les électeurs n'ayant pas la nationalité belge peuvent voter.

Cinq points méritent d'être brièvement soulignés :

- Rapporté à 2018 et à son implantation historiquement forte, l'étiage électoral du PS est particulièrement faible : autour de 35% des voix en 2019 comme en 2024.
- Même s'il s'est tassé en 2024, le PTB recueille des scores très significatifs, autour de 20%.
- L'élection de 2024 manifeste aussi un rebond des libéraux, qui traduit à cette occasion une popularisation de l'électorat du MR⁶.
- Bien que toujours à un étiage modeste, Les Engagés ont aussi rebondi par rapport aux communales de 2018 et aux élections fédérales et régionales de 2019.
- Enfin, autour d'une offre électorale racrapotée sur l'organisation Chez nous, les droites radicales ont sensiblement reculé en 2024 quand bien même la liste Chez nous a atteint 5,3% au scrutin régional (Tableau 13).

⁶ Caroline Close, Pascal Delwit, Audrey Vandeleene, Émilie van Haute, « Les dynamiques du vote en Wallonie le 9 juin 2024. Premiers éléments », Note du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB, 2024 p. 1.

Tableau 13. Résultats à Charleroi aux élections législatives, régionales et européennes de 2019 et 2024 (en pourcentage)

	2024			2019		
	Législatives	Régionales	Européennes	Législatives	Régionales	Européennes
MR	19,6	19,8	24,1	9,6	9,9	9,7
PS	36,9	35,6	33,2	36,5	36,0	39,7
Les Engagés	9,7	11,2	10,2	4,5	4,4	4,0
PTB	18,8	20,2	21,9	22,0	22,2	22,9
DéFI	2,1	2,5	2,8	5,3	5,2	5,8
Ecolo	3,2	3,5	4,8	9,3	9,4	10,6
Chez Nous	3,7	5,3				
Anticapitalistes			3,0			
PP				5,1	5,7	7,4
Listes Destexhe				1,2	1,3	
La Droite				1,2	1,5	
Nation				1,0	1,2	
Agir				1,1	1,5	

Annexe 1. Bourgmestres à Charleroi et dans les communes qui fusionneront avec elle

Charleroi		Couillet		Dampremy	
1921-26	Émile Buisset (PL)	1921-26	Eugène Van Wallegghem (POB)	1921-26	Arthur Dandoy (PL)
1921-26	Joseph Tirou (PL)				
1927-32	Joseph Tirou (PL)	1927-32	Eugène Van Wallegghem (POB)	1927-32	Pierre-Joseph Lecomte (POB)
1933-38	Joseph Tirou (PL)	1933-38	Eugène Van Wallegghem (POB)	1933-38	Pierre-Joseph Lecomte (Diss. POB)
1939-40	Joseph Tirou (PL)	1939-40	Eugène Van Wallegghem (POB)	1939-40	Adhémar Mombaerts (POB)
1947-52	Joseph Tirou (PL)	1947-52	Eugène Van Wallegghem (PSB)	1947-52	Adhémar Mombaerts (PSB)
1953-58	Gérard-Octave Pinkers (PL)	1953-58	Eugène Van Wallegghem (PSB)	1953-58	Adhémar Mombaerts (PSB)
1959-64	Gérard-Octave Pinkers (PL)	1959-64	Eugène Van Wallegghem (PSB)	1959-64	Adhémar Mombaerts (PSB)
		1964	Xavier Monart (PSB)		
1965-66	Gérard-Octave Pinkers (PLP)	1965-70	Georges Lambermont (PSB)	1965-70	Willy Seron (PSB)
1966-70	Claude Hubaux (PLP)				
1971-76	Claude Hubaux (PLP)	1971-76	Georges Lambermont (PSB)	1971-76	Willy Seron (PSB)

Gilly		Gosselies		Goutroux	
1921-26	Léopold Latinis (POB)	1921-26	Ernest Drion du Chapois (UCB)	1921-26	Émile Moureau (POB)
1927-31	Joseph Gailly (POB)	1927-32	Ernest Drion du Chapois (UCB)	1927-32	Émile Moureau (POB)
1931-32	Abel Braconnier (POB)				
1933-38	Abel Braconnier (POB)	1933-38	Ernest Drion du Chapois (UCB)	1933-38	Émile Moureau (POB)
1936-38	Joseph Gailly (POB)	1939-40	Émile Sterck (PL)	1939-40	Émile Moureau (POB)
1939-40	Joseph Gailly (POB)	1940	Jean Joseph Vanherck (PL)		
1947-52	Joseph Gailly (PSB)	1947-52	Jean Joseph Vanherck (PL)	1947-52	François Duray (PSB)
1953-58	Joseph Gailly (PSB)	1953-58	Émile Hubinon (PSB)	1953-58	François Duray (PSB)
				1959-62	François Duray (PSB)
1959-64	Joseph Gailly (PSB)	1959-64	Émile Hubinon (PSB)	1962-64	Joseph Bargibant (PSB)
1960-4	Léopold Tibbaut (PSB)				
1965-70	Léopold Tibbaut (PSB)	1965-70	Émile Hubinon (PSB)	1965-70	Joseph Bargibant (PSB)
1971-76	Léopold Tibbaut (PSB)	1971-76	Émile Hubinon (PSB)	1971-76	Joseph Bargibant (PSB)

Jumet		Lodelinsart		Marchienne-au-Pont	
1921-22	Jules Franck (POB)	1921-26	Jean-Baptiste Baus (POB)	1921-26	Robert Fesler (POB)
1922-26	Aimable Dewiest (POB)				
1927-32	Aimable Dewiest (POB)	1927-32	Edgard Monnoye (diss POB)	1927-32	Robert Fesler (POB)
				1931-32	Pierre Bauwens (POB)
1933-38	Aimable Dewiest (POB)	1933-38	Théodore Rainchon (POB)	1933-38	Edmond Jacquin (POB)
1939-40	Aimable Dewiest (POB)	1939-40	Théodore Rainchon (POB)	1939-40	Edmond Jacquin (POB)
1947-51	Auguste Delvaux (PSB)	1947-52	Gaston Hercot (PSB)	1947-52	Edmond Jacquin (PSB)
1951-53	Marceau Remson (PSB)	1953-58	Gaston Hercot (PSB)	1953-57	Edmond Jacquin (PSB)
1953-58	Marceau Remson (PSB)	1959-64	Gaston Hercot (PSB)	1957-58	Louis Leriche (PSB)
1959-64	Jean-François Deterville (PSB)	1965-70	Gaston Hercot (PSB)	1959-64	Louis Leriche (PSB)
1965-70	Jean-François Deterville (PSB)	1971-74	Gaston Hercot (PSB)	1965-70	Louis Leriche (PSB)
1971-76	Raymond Payen (PSC)	1974-76	Pol Genot (PSB)	1971-76	Louis Leriche (PSB)

Marcinelle		Monceau-sur-Sambre		Mont-sur-Marchienne	
1921-26	Eugène Mascaux (POB)	1921-26	Émile Demoulin (POB)	1921-26	Arthur Gailly (POB)
1927-32	Eugène Mascaux (POB)	1927-32	Léon Malghem (UCB)	1927-32	Jean-Baptiste Allard (UCB)
1933-34	Eugène Mascaux (POB)	1933-38	Léon Malghem (UCB)	1933-34	Arthur Gailly (POB)
1934-38	Marius Meurée (POB)			1934-38	Émile Dutilleul (POB)
1939-40	Marius Meurée (POB)	1939-40	Émile Demoulin (POB)	1939-40	Émile Dutilleul (POB)
1947-52	Marius Meurée (PSB)	1947-52	Victor Corbier (PSB)	1947-52	Émile Dutilleul (PSB)
1953-58	Marius Meurée (PSB)	1953-58	Victor Corbier (PSB)	1953-58	Émile Dutilleul (PSB)
1959-64	Lucien Harmegnies (PSB)	1959-64	Victor Corbier (PSB)	1959-64	Émile Dutilleul (PSB)
		1965-67	Victor Corbier (PSB)	1965-70	Émile Dutilleul (PSB)
1965-70	Lucien Harmegnies (PSB)	1967-70	Fernand Ballens (PSB)		
1971-76	Lucien Harmegnies (PSB)	1971-76	Fernand Ballens (PSB)	1971-74	Émile Dutilleul (PSB)

Montignies-sur-Sambre		Ransart		Roux	
1921-26	Joseph Meunier (POB)	1921-26	Georges Lemoine (POB)	1921-26	Nicolas Souplit (POB)
1927-32	Victorien Yernaux (POB)	1927-32	Georges Lemoine (POB)	1927-32	Nicolas Souplit (POB)
1933-38	Victorien Yernaux (POB)	1933-37	Georges Lemoine (POB)	1933-36	Gustave Liart (UCB)
		1937-38	Auguste Paternoster (POB)	1936-38	Pierre-Joseph Heureux (PL)
1939-40	Victorien Yernaux (POB)	1939-40	Auguste Paternoster (POB)	1939-40	Pierre-Joseph Heureux (PL)
1947-52	Victorien Yernaux (PSB)	1947-52	Oswald Laurent (PSB)	1947-52	Henri Glineur (PCB)
1953-58	Victorien Yernaux (PSB)	1953-54	Oswald Laurent (PSB)	1951-52	Martial Hiersoux (PSB)
		1954-58	Marcel Frère (PSB)	1953-58	Martial Hiersoux (PSB)
1959-64	Victorien Yernaux (PSB)	1959-62	Marcel Frère (PSB)	1959-64	Martial Hiersoux (PSB)
		1962-64	Géraard Verschelden (PSB)		
1965-70	Victorien Yernaux (PSB)	1965-70	Ernest Demannet (PSB)	1965-70	Martial Hiersoux (PSB)
1971-76	André Poffé (PSB)	1971-76	Ernest Demannet (PSB)	1971-76	Martial Hiersoux (PSB)